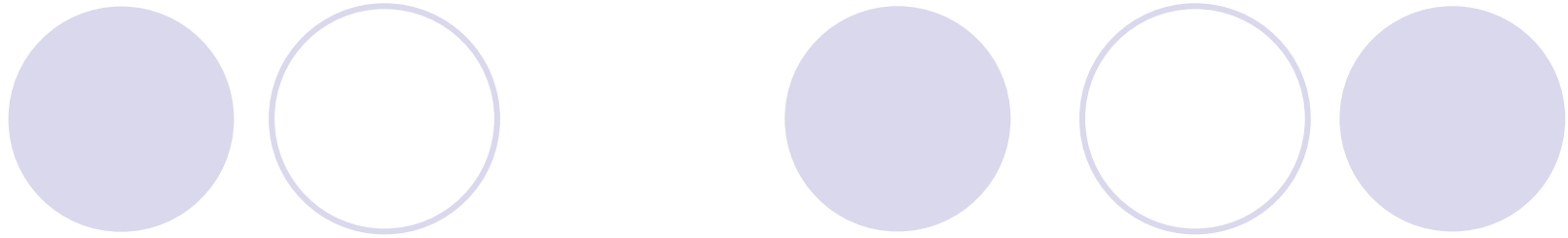


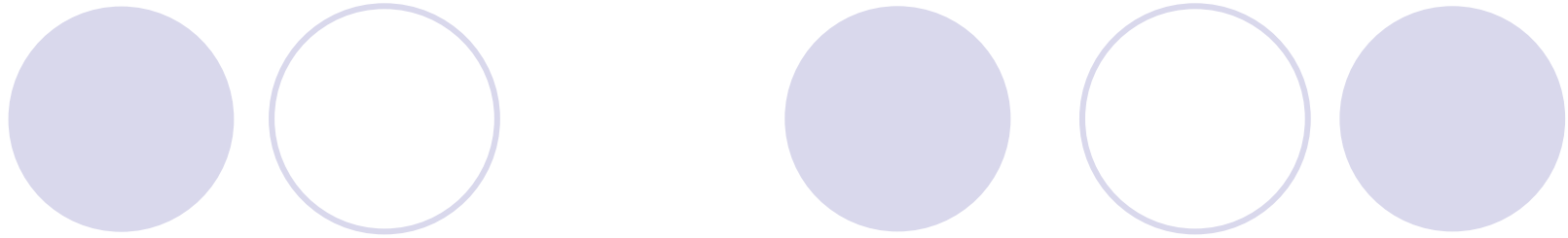
The slide features a decorative arrangement of six light purple circles. Three circles are positioned in a horizontal row at the top, and three are in a horizontal row at the bottom. The top row circles are partially overlapped by the main title text. The bottom row circles are partially overlapped by the subtitle text.

# Préalables à la mise en place d'une politique documentaire

## La segmentation des collections



- Pour aborder les collections (analyse, acquisitions, désherbage, ...), **on recommande un découpage.**
- Pendant longtemps, on a segmenté les collections en fonction de spécificités de gestion (les différents supports: livres, disques, périodiques, ...), ou par destination d'usage (collections prêtables, collections en magasin, ...)



- Politique documentaire: on privilégie les **contenus**.
- = découpage de la collection en « thèmes », plus ou moins détaillés selon l'étendue quantitative de la collection
- Ex: petite bibliothèque: sciences humaines  
grande bibliothèque: déclinaison en histoire, géographie, philosophie, psychologie, ...

Comment repérer physiquement  
les documents en lien avec les  
différents thèmes?

Réponse: le système des cotes  
validées, ou plan de classement

# ! Ne pas confondre cote et indice

- Indice= suite de chiffres, fondée sur une classification (ex: Dewey), permet de décrire le contenu d'un document. Un même document peut avoir plusieurs indices
- Cote= suite de chiffres/lettres/symboles qui permet de localiser le document dans la bibliothèque. Un document n'a qu'une seule cote. Chaque système de cote est propre à chaque établissement.
- Souvent, indice et cote ont été composés de la même façon, d'où une confusion...

# Cote vs indice

## Cote

S'applique à un exemplaire ⇔ s'applique à un titre

est de nature topographique ⇔ est de nature analytique

est portée sur un document ⇔ est portée dans une notice  
bibliographique

il ne peut y avoir qu'une seule cote par document ⇔ il peut  
y avoir plusieurs indices par titre

est d'usage local ⇔ peut-être d'usage collectif

sert au rangement ⇔ des collections sert à la gestion des  
collections

sert à l'inventaire des stocks ⇔ sert à l'évaluation de la  
collection

## Indice



# A l'origine des cotes validées

- 1977, création de la Bibliothèque publique d'information (BPI)
- 360 000 volumes gérés par 40 bibliothécaires
- Normer les usages pour harmoniser la présentation des collections
- Création d'une liste de cotes validées, fondées sur la Classification décimale universelle (CDU)
- 4000 cotes



# Avantages

- Accélération de la cotation
- Facilitation du classement des documents
- Possibilité de proposer aux lecteurs des listes inverses en guise de guide de repérage



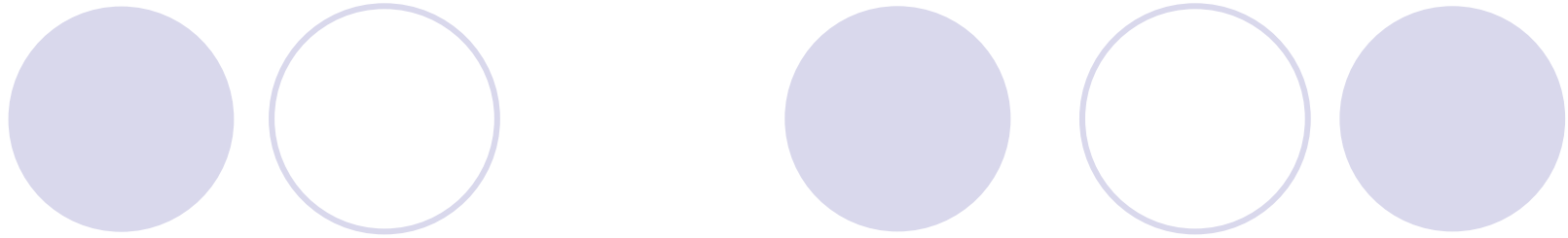


# Avantage pour la politique documentaire

- Permet de « quadriller », de segmenter les collections pour l'analyse, le suivi du développement, ...

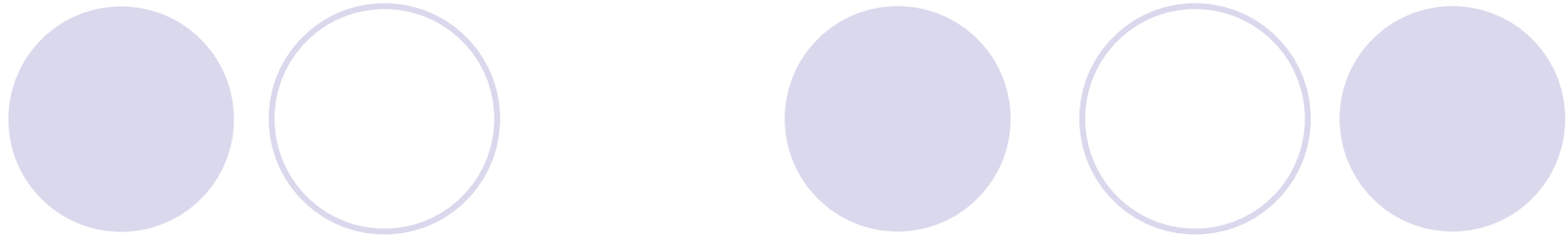
Exemple: plan de classement  
des collections

Bibliothèque de Calais



« Au cours des réunions consacrées à la préparation du projet de service avec le consultant, l'équipe d'encadrement a défini les 7 grands pôles qu'elle souhaitait mettre en place à l'occasion de la rénovation de la médiathèque centrale :

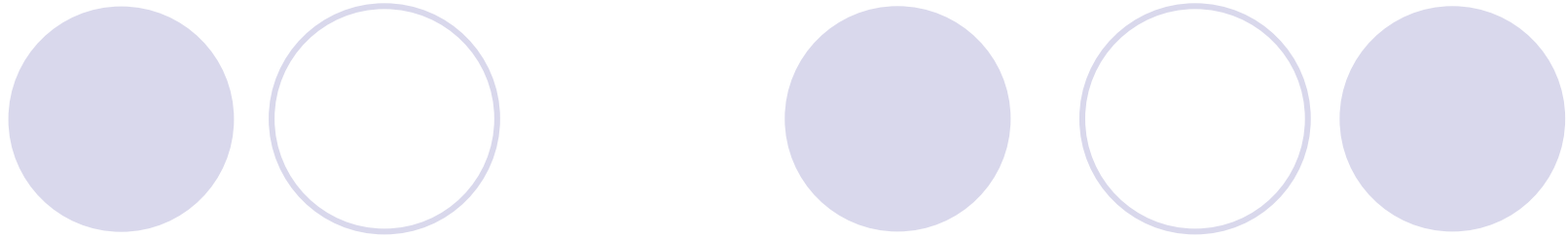
- 1. Actualité, vie quotidienne
- 2. Société et civilisations
- 3. Sciences et techniques
- 4. Langues et littératures
- 5. Arts, cinémas, musiques
- 6. Calais et la région du Nord-Pas-de-Calais
- 7. Tout-petits et enfants



Ces pôles ont été définis de manière très générale dans un premier temps.

Une cotation doit permettre le classement des ouvrages au sein des pôles. Considérant qu'aucun type de classification n'est parfait et que le « langage » Dewey constitue un principe couramment pratiqué, il a été décidé de poursuivre l'utilisation de cette classification, mais en faisant évoluer la pratique en vigueur.

Jusqu'à aujourd'hui la construction des cotes s'est faite à partir de la version en cours de l'abrégé de la classification décimale et au coup par coup, au fur et à mesure de l'arrivée des documents dont on a toujours cherché à donner le sujet le plus précis : **en fait de cotes on a bâti des indices**. Si un indice a sa pertinence dans une notice bibliographique pour faciliter la recherche par sujets il ne peut en aucune manière être un outil de rangement des documents en rayon car il est trop détaillé.



L'absence d'une construction contrôlée des cotes a abouti naturellement à **un éparpillement des sujets** et à **une impossibilité d'avoir une approche lisible de la politique documentaire** aussi bien pour les usagers que pour les professionnels en charge des achats. Ainsi, par exemple, sous l'indice de base « 641 », plus de 117 côtes différentes ont été créés pour un total de 866 documents. La plupart de ces cotes ne regroupent que 7 documents, 34 cotes ne disposent que d'un seul document.

Cette situation, déjà difficilement justifiable dans une organisation traditionnelle, ne peut plus être maintenue dans la perspective actuelle de réorganisation des collections et la mise en place d'une politique documentaire. »

## 7. Pôle Société et Civilisations

### Pôle Société et Civilisations

<i>cote</i>	<i>dénomination</i>
130	<b>phénomènes paranormaux</b> la parapsychologie, l'occultisme, l'astrologie, les rêves, la graphologie divinatoire, ésotérisme
200	<b>religions</b> généralités, histoire, géographie des religions, religion comparée
209	<b>sectes et mouvements de réforme</b>
210	<b>philosophie et théorie de la religion, le fait religieux</b> croyances et attitudes religieuses
220	<b>Bible</b>
230	<b>Théologie chrétienne</b>
240	<b>morale et pratiques chrétiennes</b> organisation et vie de l'église chrétienne y compris pratiques familiales et congrégations
260	<b>théologie chrétienne et société</b> l'église dans la société, l'instruction religieuse, les associations à but religieux
263	<b>calendrier liturgique, culte, sacrements</b>
270	<b>histoire et géographie du christianisme</b>
280	<b>les églises chrétiennes</b> catholique romaine, protestante, orthodoxe
290	<b>autres religions</b> ouvrages généraux
292	<b>religions antiques et mythologies</b>
294	<b>religions hindoues</b>
296	<b>religions japonaises</b>